

# 72

## Commission permanente Séance du 14 octobre 2024



Rapporteur : M. DÉNÈS

50066

33 - Insertion

### Politique de la ville - Contrat de ville de Saint-Malo - 2e session

Le lundi 14 octobre 2024 à 14h35, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

**Etaient présents :** Mme ABADIE, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, Mme COURTEILLE, Mme COURTIGNÉ, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, M. LENFANT, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SOHIER, M. SORIEUX, Mme TOUTANT

**Absents et pouvoirs :**

Mme BIARD (pouvoir donné à M. PAUTREL), Mme BILLARD (pouvoir donné à Mme ROUX), M. COULOMBEL (pouvoir donné à Mme MESTRIES), Mme FAILLÉ (pouvoir donné à M. BOHANNE), M. HERVÉ (pouvoir donné à M. GUÉRET), Mme LEMONNE (pouvoir donné à M. LENFANT), M. LEPRETRE (pouvoir donné à Mme FÉRET), Mme MORICE (pouvoir donné à M. SORIEUX), Mme MOTEL (pouvoir donné à M. MORAZIN), Mme ROGER-MOIGNEU (pouvoir donné à M. DÉNÈS), Mme ROUSSET (pouvoir donné à M. MARTIN), M. SALMON (pouvoir donné à Mme ROCHE), M. SOULABAILLE (pouvoir donné à Mme QUILAN)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 17h32.

### La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu la délibération de la Commission permanente du 21 juin 2024 relative à l'approbation du

## Exposé :

Pour le quartier prioritaire de la ville de Saint-Malo, le montant des crédits "politique de la ville" s'élève cette année à 61 000 euros.

A la suite du premier comité des financeurs du 14 mai 2024, la Commission permanente du 26 août 2024 a attribué une première tranche de financement de 47 440 euros pour soutenir 20 projets.

Pour la seconde session, le Département propose de soutenir 7 projets sur les 14 dossiers examinés en comité des financeurs le 10 septembre dernier, **pour un montant total de 13 560 euros**. (Pour cette session, l'Etat financera à hauteur de 21 500 euros et Saint-Malo Agglomération 28 015 euros).

**"Séances de Yoga-Gym"**, pour **1 300 euros**, porté par l'association So Sport Evasion, qui propose d'organiser une séance de yoga et atelier de motricité pour les séniors et une séance pour les enfants de 5 à 7 ans par semaine, pour se remuscler, prévenir les douleurs et augmenter l'estime de soi ;

**"Essaimage de Voisins Malins"**, pour **3 510 euros**, porté par l'association intermédiaire "Le Lien", qui souhaite mettre en place une équipe de 4 Voisins Malins pour pouvoir déployer des campagnes d'aller-vers sur tout type de sujet d'intérêt général pour les habitants du quartier prioritaire de St Malo ;

**"Tiers-lieu nourricier"**, pour **4 000 euros**, porté par l'association intermédiaire "Le Lien", pour le fonctionnement de la cantine de quartier, support de lien social et de formation professionnelle ;

**"Jeunesse en mouvement, ateliers danses créoles et carnavalesques"**, pour **1 000 euros**, porté par le comité de quartier de la gare, qui propose de valoriser le vivre ensemble et le faire ensemble, rendre les jeunes ambitieuses en les motivant sur un projet de danse épanouissant ;

**"Sortie en mer sur le voilier "le Renard"**, pour **750 euros**, porté par le comité de quartier de la gare, qui souhaite permettre à une vingtaine de jeunes du quartier de passer une journée en mer, direction le Cap Fréhel. L'équipage du bateau leur fera découvrir le fonctionnement d'un bateau à voile ;

**"Campagnes, festival des Arts et du pain"**, pour **2 000 euros**, porté par la Compagnie La Levée, qui souhaite créer un rendez-vous annuel au cœur du quartier Alsace Poitou, avec des propositions artistiques diverses: spectacles, expositions, ateliers, sensibilisation aux produits de la terre, à la saisonnalité, banquets-spectacles... ;

**"Quartier en vacances- Automne 2024 et hiver 2025"**, pour **1 000 euros**, porté par l'Office des Sports et du Nautisme de Saint-Malo qui coordonne les différentes activités sportives proposées par les association adhérentes, au cœur des quartiers et pendant les vacances scolaires et en assure la communication.

## Décide :

- d'attribuer des subventions pour un montant total de 13 560 euros au profit des bénéficiaires exposés ci-dessus et dont le détail figure en annexe.

## Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité**.

Transmis en Préfecture le : 16 octobre 2024

ID : CP20242765

Pour extrait conforme